

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 15 JUIN 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 91 955 € de la manière suivante :

- en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élevait à – 280 661 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 188 706 euros.

L'assemblée générale, constate que le résultat de l'exercice clos n'a pas permis de reconstituer les capitaux propres, dont le montant s'élève à 61 294 € après affectation et demeure toujours inférieur à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le président

Certifié conforme

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILLETTE
rg@genvalue.fr

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

Certifiés conformes

Le président

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILLETTE

rg@genvalue.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement	8 529	8 529				
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	16 027	16 027				
	Fonds commercial	1 058 840	1 058 840				
	Autres immobilisations incorporelles	756	756				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	3 600	3 181	419	779	360	46.21
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	54 725	54 507	218	1 083	865	79.87
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
ACTIF CIRCULANT	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	200		200	200		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	200		200	200		
	Total de l'actif immobilisé (III)	1 142 878	1 141 841	1 037	2 262	1 225	54.16
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production	21 969		21 969	7 228	14 741	203.94
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	20 096		20 096	24 000	3 904	16.27
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 134 168		1 134 168	1 040 625	93 543	8.99
	Autres créances	581 598		581 598	536 475	45 123	8.41
	Charges constatées d'avance	120		120	240	121	50.22
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	98 391		98 391	76 359	22 033	28.85
	Total de l'actif circulant (IV)	1 856 342		1 856 342	1 684 927	171 415	10.17
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	2 999 220	1 141 841	1 857 379	1 687 189	170 190	10.09

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	12	Exercice N-1 31/12/2024	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation Ecart d'équivalence Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	250 000		250 000			
	Report à nouveau	280 661		139 159		141 502	101.68
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	91 955		141 502		233 457	164.99
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	61 294		30 661		91 955	299.91
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total autres fonds propres (I bis)						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	31 000				31 000	
	Total des provisions (II)	31 000				31 000	
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses Instruments financiers à terme	150 163		149 728		436	0.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	905 876 285 708		884 878 281 642		20 998 4 066	2.37 1.44
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	423 338		401 603		21 735	5.41
	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	1 765 085		1 717 850		47 234	2.75
	Ecarts de conversion passif (IV)						
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	1 857 379		1 687 189		170 190	10.09

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	630 216	4 353	634 569	578 204		56 365	9.75
Montant net du chiffre d'affaires	630 216	4 353	634 569	578 204		56 365	9.75
Production stockée			14 741	7 228		7 513	103.94
Production immobilisée							
Subventions				27 289		27 289	100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			711	9 215		8 504	92.28
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			650 021	621 936		28 085	4.52
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises			14	47		33	70.64
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 473	2 344		130	5.53
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			303 274	298 607		4 668	1.56
Impôts, taxes et versements assimilés			6 089	9 032		2 943	32.59
Salaires			149 851	245 900		96 050	39.06
Cotisations sociales			60 973	89 498		28 525	31.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 225	4 910		3 685	75.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			2	47 951		47 949	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			523 902	698 289		174 388	24.97
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			126 119	76 353		202 472	265.18
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)		479	10 578		10 099	95.47
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)		479	10 578		10 099	95.47
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)		3 643	16 579		12 936	78.03
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)		3 643	16 579		12 936	78.03
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		3 164	6 001		2 837	47.28
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		122 955	82 354		205 309	249.30
Produits exceptionnels (VII)			57 361		57 361	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)		31 000	116 509		85 509	73.39
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		31 000	59 148		28 148	47.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		650 500	689 875		39 376	5.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		558 545	831 377		272 833	32.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		91 955	141 502		233 457	164.99

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 474 10 578
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées



Annexe des comptes sociaux
de STUDIA CONSEIL S.A.S.
au 31 décembre 2025

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Évènements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Autres immobilisations financières	5
2.3.4	Stocks et en cours	5
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	6
2.3.7	Provision pour risques et charges	6
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	6
2.3.9	Engagements de retraite	6
2.3.10	Transactions en devises étrangères	6
2.3.11	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Stocks	9
3.3	Échéancier des créances	10
3.4	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.4.1	Produits à recevoir	10
3.4.2	Charges à payer	11
3.4.3	Charges et produits constatés d'avance	11
3.5	Capitaux propres	11
3.5.1	Composition du capital	11
3.5.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.6	Provisions	12
3.7	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Situation fiscale	14
4.5	Effectif moyen	15
4.6	Rémunérations des dirigeants	15
4.7	Engagements financiers hors bilan	15
4.8	Informations sur les parties liées	15

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total du bilan est de 1 857 379 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de 91 955 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 30 avril 2026 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Conseil est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement important ou ayant une incidence significative sur les comptes n'est survenu sur l'exercice 31 décembre 2025, mise à part l'application du nouveau règlement comptable ANC n°2022-06 (cf Règles et méthodes comptables).

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Adoption le 28 janvier 2026 des plans de redressement actant la sortie de redressement judiciaire.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Conseil ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 et dont les incidences sont décrites en note « 2.2 Changement de règles et méthodes comptables. »

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Les comptes clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles mais des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits.

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2024)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;

- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

L'application du règlement ANC n° 2022-06 n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais développement, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commercial, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 20 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps, à l'exception des mali techniques amortis depuis l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur une durée de 5 ans.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale

est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 745-6, 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Agencements des constructions : 5 % à 10 %
- Installations générales, agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés.

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance,...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de

transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 4,1 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.11 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

PCG art. 832-1, 832-2

Tableau des immobilisations

	31.12.2024	Augmentations		Diminutions			31.12.2025
		Virements de poste à poste	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Mises hors services	
Immobilisations incorporelles	1 084 153	-	-	-	-	-	1 084 153
Frais de développement	8 529	-	-	-	-	-	8 529
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs immatériels	16 027	-	-	-	-	-	16 027
Fonds commercial	1 058 840	-	-	-	-	-	1 058 840
Autres immobilisations incorporelles	756	-	-	-	-	-	756
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	58 325	-	-	-	-	-	58 325
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements	3 600	-	-	-	-	-	3 600
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	633	-	-	-	-	-	633
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	54 092	-	-	-	-	-	54 092
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	400	-	-	-	-	-	400
Participations	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisées	200	-	-	-	-	-	200
Prêts et autres immobilisations financières	200	-	-	-	-	-	200
Total	1 142 878	-	-	-	-	-	1 142 878

Le poste « fonds commercial » comprend un montant de 969 840 € relatif à des éléments reçus en apport lors des transmissions universelles du patrimoine des sociétés CELISA et LIFTING, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, pour respectivement 446 185 € et 523 656 €.

Pour mémoire, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces malis techniques font l'objet d'un amortissement au taux annuel de 20 %, eu égard aux actifs sous-jacents. Depuis la clôture de l'exercice 2022 ces malis sont totalement amortis.

Tableau des amortissements

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	31.12.2024	Augmentations Dotations de l'exercice : sur éléments amortis le mode linéaire	Diminutions		31.12.2025
					Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles			1 084 153	-	-	-	1 084 153
Frais de développement	5 ans	Linéaire	8 529	-	-	-	8 529
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 à 3 ans	Linéaire	16 027	-	-	-	16 027
Fonds commercial	n/a	n/a	1 058 840	-	-	-	1 058 840
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	Linéaire	756	-	-	-	756
Immobilisations corporelles			56 463	1 225	-	-	57 687
Terrains	n/a	n/a	-	-	-	-	-
Constructions et aménagements	n/a	n/a	2 821	360	-	-	3 181
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	Linéaire	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 à 10 ans	Linéaire	633	-	-	-	633
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	3 à 10 ans	Linéaire	53 009	865	-	-	53 874
Immobilisations financières			-	-	-	-	-
Total			1 140 615	1 225	-	-	1 141 841

3.2 Stocks

PCG art. 832-7

Stocks et en-cours	31.12.2025	31.12.2024
Matières premières et autres approvisionnements	-	-
Encours de production	21 969	7 228
Produits finis	-	-
Marchandises	-	-
Total	21 969	7 228

Dépréciations des stocks et en-cours	31.12.2025	31.12.2024	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-
Encours de production	-	-	-
Produits finis	-	-	-
Marchandises	-	-	cf. note 2.3.4
Total	-	-	

3.3 Échéancier des créances

PCG art. 832-9

	31.12.2025	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	200	-	200
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	200	-	200
Créances de l'actif circulant	1 735 862	1 750 703	-
Avances et acomptes versés sur commandes	20 096	20 096	-
Créances douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 134 168	1 134 168	-
Personnel et comptes rattachés	9 700	9 700	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	160 108	160 108	-
Etat - Autres	-	-	-
Groupe et associés	366 812	366 812	-
Débiteurs divers	44 978	59 819	-
Charges constatées d'avance	120	120	-
Total	1 736 182	1 751 023	200

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 1 069 617€.

3.4 Comptes de régularisation et d'attente

3.4.1 Produits à recevoir

PCG art. 832-19

Produits à recevoir	31.12.2025	31.12.2024
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - avoirs à obtenir	-	-
Autres créances	9 700	7 500
Total	9 700	7 500

3.4.2 Charges à payer

PCG art. 832-19

Charges à payer	31.12.2025	31.12.2024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 555	72 530
Dettes fiscales et sociales	13 616	24 298
Autres dettes	-	107 948
Total	61 171	204 776

3.4.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 832-10

Charges et produits d'avance	31.12.2025	31.12.2024
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	120	240
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	-	-

3.5 Capitaux propres

PCG art. 832-11

3.5.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2025, le capital social de la société Studia Conseil S.A.S. est composé de 250 000 actions ordinaires de €. 1,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 250 000 €.

3.5.2 Tableau de variation des capitaux propres

	31.12.2025
Capitaux propres à 1er janvier 2025	-30 661
Réduction de capital et primes	-
Distribution de dividendes	
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025	91 955
Variation des provisions réglementées	
Capitaux propres au 31 décembre 2025	61 294

3.6 Provisions

PCG art. 832-13

Tableau des mouvements de l'exercice

	31.12.2024	Augmentations	Diminutions		31.12.2025
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions risques	-	31 000	-	-	31 000
Provisions pour litiges	-	31 000	-	-	31 000
Autres provisions pour risques	-	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Provisions pour remise en état	-	-	-	-	-
Autre provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total	-	31 000	-	-	31 000

3.7 Échéancier des dettes

PCG art. 832-15

	31.12.2025	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilés	150 163	150 163	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédits	150 163	150 163	-	-
Autres dettes financières	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	905 876	905 876	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 876	905 876	-	-
Autres dettes	709 045	709 045	-	-
Acompte reçus sur contrats en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	6 907	6 907	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 449	24 449	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	249 113	249 113	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	5 239	5 239	-	-
Groupe et associés	228 514	228 514	-	-
Autres dettes	194 824	194 824	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	1 765 085	1 765 085	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 852 226 €

En date du 31 décembre 2025, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia Conseil mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 64 551 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 832-18

	Exercice 2025			Exercice 2024		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-
Production vendue - biens	-	-	-	-	-	-
Production vendue - services	630 215	4 353	634 569	578 204	-	578 204
Total	630 215	4 353	634 569	578 204	-	578 204

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits financiers		
Revenus des titres de participation	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gains de change	-	-
Autres produits financiers	479	10 578
Reprise de provisions financières	-	-
Total	479	10 578
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	3 643	16 579
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	3 643	16 579
Résultat financier	-3 164	-6 001

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 832-21

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

Montants en €	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
<i>Evènement majeur et inhabituel</i>	-
<i>Ecritures d'origine purement fiscale</i>	-
<i>Changement de méthode comptable</i>	-
<i>Corrections d'erreurs</i>	-
Total	-
Charges exceptionnelles	
<i>Evènement majeur et inhabituel</i>	31 000
<i>Ecritures d'origine purement fiscale</i>	-
<i>Changement de méthode comptable</i>	-
<i>Corrections d'erreurs</i>	-
Total	31 000
Résultat exceptionnel	-31 000

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2025 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-4

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	122 955	-
Résultat exceptionnel	- 31 000	-
Résultat comptable (hors participation)	91 955	-

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-4

	Exercice 2025	Exercice 2024
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	-
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	1 007 734	1 100 348
Total	1 007 734	1 100 348

4.5 Effectif moyen

PCG art. 837-2

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

Répartition des effectifs par catégorie	Exercice 2025	Exercice 2024
Ouvriers	-	-
Employés, techniciens et agents de maîtrise	5	5
Cadre	1	2
Total	6	7

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 835-2

Aucune rémunération liée à des organes de direction n'est enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

4.7 Engagements financiers hors bilan

PCG art. 836-1

	Exercice 2025	Exercice 2024
Engagements de crédit-bail	-	-
Engagements de retraite	-	17 388
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	64 551	25 174
Autres engagements	-	-
Total	64 551	42 562

Les engagements de retraite sont à 0 à la clôture 2025 du fait du turnover de l'exercice, de l'ancienneté et de l'âge des salariés.

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits financiers	474	10 578
Charges financières	-	-
Total	474	10 578

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2026

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des deux derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Frais de recherche et de développement			
Total des immobilisations incorporelles			
Constructions	419	779	-46,2%
Autres immobilisations corporelles	218	1 083	-79,9%

Total des immobilisations corporelles	637	1 862	-65,8%
Autres titres immobilisés	200	200	0,0%
Autres immobilisations financières	200	200	0,0%
Total des immobilisations financières	400	400	0,0%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1037	2 262	-54,2%
ACTIF CIRCULANT			
En cours de production (services)	21 969	7 228	+203,9%
Stocks et en-cours	21 969	7 228	+203,9%
Avances et acomptes sur commandes	20 096	24 000	-16,3%
Clients et comptes rattachés	1 134 168	1 040 625	+9,0%
Autres créances	581 598	536 475	+8,4%
Créances	1 735 862	1 601 100	+8,4%
Disponibilités	98 391	76 359	+28,9%
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	98 391	76 359	+28,9%
Charges constatées d'avance	120	240	-50,0%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 856 342	1 684 927	+10,2%
TOTAL ACTIF	1 857 379	1 687 189	+10,1%
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	250 000	250 000	0,0%
Autres réserves			
Report à nouveau	-280 661	-139 159	-101,7%
RESULTAT DE L'EXERCICE	91 955	-141 502	+165,0%
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	61 294	-30 661	+299,9%
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	150 163	149 728	+0,3%
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	905 876	884 878	+2,4%
Dettes fiscales et sociales	285 708	281 642	+1,4%
Autres dettes	423 338	401 603	+5,4%
TOTAL DETTES	1 765 085	1 717 850	+2,7%
TOTAL PASSIF	1 857 379	1 687 189	+10,1%

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	634 569	578 204	+9,7%
Production stockée et immobilisée	14 741	7 228	+103,9%
Coût des achats et charges externes	305 761	300 997	+1,6%
VALEUR AJOUTEE	343 549	284 434	+20,8%
Impôts, taxes et versements assimilés	6 089	9 032	-32,6%
Charges de personnel	210 824	335 399	-37,1%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	126 636	-59 996	+311,1%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges		27 289	-100,0%
Autres produits	711	9 215	-92,3%
Dotations aux amortissements et provisions	1 225	4 910	-75,1%
Autres charges	2	47 951	-100,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	126 119	-76 353	+265,2%
Résultat financier	-3 164	-6 001	+47,3%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	122 955	-82 354	+249,3%
Résultat exceptionnel	-31 000	-59 148	+47,6%
RESULTAT NET COMPTABLE	91 955	-141 502	+165,0%

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 634 569 € contre 578 204 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +9,7 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 523 901 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 1 225 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 335 399 € à 210 824 €, soit une diminution de -37,1 %, alors que l'effectif moyen est passé de 8 à 6 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à 126 119 € contre -76 353 € pour l'exercice précédent, marquant une amélioration de +265,2 %.

Le résultat financier, d'un montant de -3 164 €, contre -6 001 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 122 955 €, contre -82 354 € au 31 décembre 2024.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -31 000 €, contre -59 148 € pour l'exercice précédent.

En raison de l'imputation de déficits fiscaux antérieurs reportables (92 614 €) sur le bénéfice imposable, le résultat fiscal de l'exercice est ramené à zéro. Aucun impôt sur les bénéfices n'a donc été provisionné pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 91 955 €, représentant 14,49 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en amélioration de +165,0 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -141 502 €, soit -24,47 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous sommes satisfaits des résultats de l'exercice écoulé, nous allons cependant porter tous nos efforts au développement de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais fixes de structure.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Par jugement du 28 janvier 2026 (N° RG : 2025097085), le Tribunal des activités économiques de Paris, Chambre 2-3, a arrêté le plan de redressement de la société présenté par les sociétés TECHLIFE CAPITAL (SAS au capital de 250 000 €, RCS Paris 849 103 817, 26 rue Danielle Casanova, 75002 Paris) et HORIZONH SOFTWARE (SARL luxembourgeoise au capital de 54 000 €, RCS Luxembourg B286961, 2A rue Nicolas Bové, 1253 Luxembourg), pour la continuation de STUDIA INGÉNIERIE.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire ouverte le 9 juillet 2024 par le même tribunal. La durée du plan est fixée à 10 ans.

Ce jugement a fait l'objet d'un appel.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 91 955 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élevait à – 280 661 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 188 706 euros.

L'assemblée générale, constate que le résultat de l'exercice clos n'a pas permis de reconstituer les capitaux propres, dont le montant s'élève à 61 294 € après affectation et demeure toujours inférieur à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 659 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 0€.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILETTE
rg@genvalue.fr

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 15 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,

et le quinze juin, à quinze heures,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 5 juin 2026.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

la société GENVALUE PARTNERS, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 250 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, le rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2025 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 659 € et qui ont donné lieu à une imposition de 0 €.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 91 955 € de la manière suivante :

- en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élevait à – 280 661 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 188 706 euros.

L'assemblée générale, constate que le résultat de l'exercice clos n'a pas permis de reconstituer les capitaux propres, dont le montant s'élève à 61 294 € après affectation et demeure toujours inférieur à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du président prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILLETTE
rg@genvalue.fr